	PAGES	
§ 11	Des sœurs missionnai- res	61
ART. VIII	Des provinces et des supérieures provinciales	63
ART. IX	De la visite des maisons	68
ART. X	Des supérieurs ecclé-	70
	CHAPITRE III	
•	,	76
ART. I	De 1'admission des postulantes	76
<b>А</b> вт. п	De la maîtresse et des sous-maîtresses des	
:	novices	79